

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pause Méridienne (PAM) maternelle et élémentaire

2024-2025

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la PAM organisée par les JSA sur une des écoles suivantes :

- Maternelles : *Albert Thomas, Bernard Adour, Flornoy*
- Élémentaires : *Bel Air, Flornoy*

CONDITION D'ACCUEIL :

- Remplir le dossier Mairie et le retourner à la responsable sur le site de l'école
- Prendre connaissance du règlement intérieur, le remplir, le signer et le retourner également à l'école
- L'inscription est facultative et gratuite. Si l'enfant n'est pas inscrit, il ne pourra participer aux animations proposées et sera sous la responsabilité des agents municipaux.

FONCTIONNEMENT :

Tous les jours, la PAM est organisée sur le temps de la restauration pour une durée de 2 heures. Des groupes de 14 enfants maximum en maternelle et 18 enfants maximum en élémentaire peuvent participer aux animations sur une durée allant de 30 min à 1h en fonction des rotations au service de restauration.

Pour les maternelles, la responsable des agents établit des listes d'enfants afin de garantir à tous la possibilité de participer à ces animations.

Pour les élémentaires, les enfants viennent directement s'inscrire auprès de l'animateur présent sur l'école, en fonction de leurs envies et des thèmes proposés.

Un enfant inscrit annuellement à la PAM n'est jamais obligé de participer aux animations.

A l'école Flornoy élémentaire, l'enfant peut-être amené à quitter l'établissement pour se rendre dans les locaux de la Maison de Quartier, sous la responsabilité des animateurs.

Je soussigné(e) **NOM et PRÉNOM** :

Responsable légal de l'enfant **NOM et PRÉNOM** :

École : Classe :

confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur de la PAM organisée par les JSA

Date :

Signature :

Contact : 05 56 98 45 05 - Responsable Pôle Jeunesse : Alain VIGNEAU

Jeunes de Saint-Augustin : 9-11 allée des Peupliers - 33000 Bordeaux

accueil@jsabordeaux.fr / www.jsabordeaux.fr